



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et cinq, le vingt-sept août, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 18 août 2025

Etaient présents : Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Aurélie MORISEAU, Jean-Yves MORAUX

Etaient absent :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Jean-Marc CHANDEBOIS	a donné pouvoir à	Joël HAMELIN
Marie-Laure BLIN	a donné pouvoir à	Sandrine LAFORET
Eric CERDAN, Roseline BAILLARD, Virginie LEGENDRE		

DELIBERATION N° 20 Vente terrain 1 chemin du Curé

Monsieur le Maire rappelle que dans sa réunion du 15 novembre 2023 le conseil a confié à l'office notarial de Mortagne au Perche un mandat de vente pour le terrain à bâtir au 1 chemin du curé. Cette décision a fait l'objet de la délibération n° 33 de 2023.

L'office notarial nous propose aujourd'hui 2 offres d'achat :

- Mme et M MASSABUAU pour une somme de 11 250 € net vendeur
- Ms ESNAULT & BEUCHER pour une somme de 12 300 € net vendeur correspondant au mandat de vente.

Le conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE** de retenir l'offre de Ms ESNAULT & BEUCHER
- AUTORISE** Monsieur le maire à conclure la vente et signer tous les documents relatifs.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus

Le Maire,

Philippe BLUTEL



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 08

Pouvoir(s) : 03

Votants : 11

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le